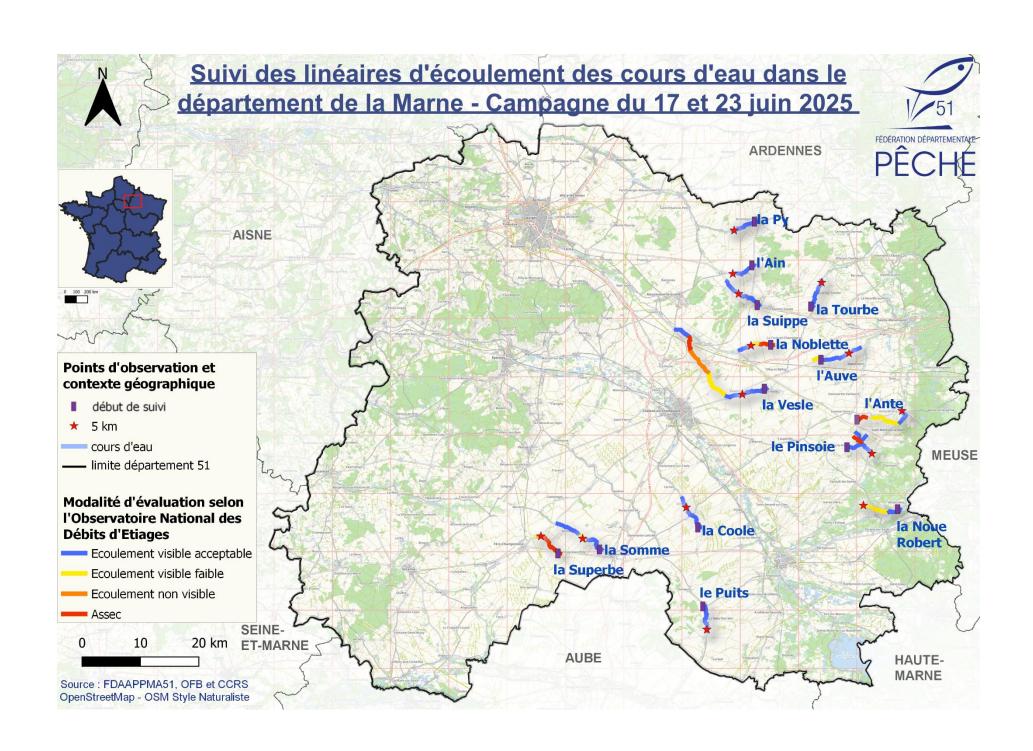


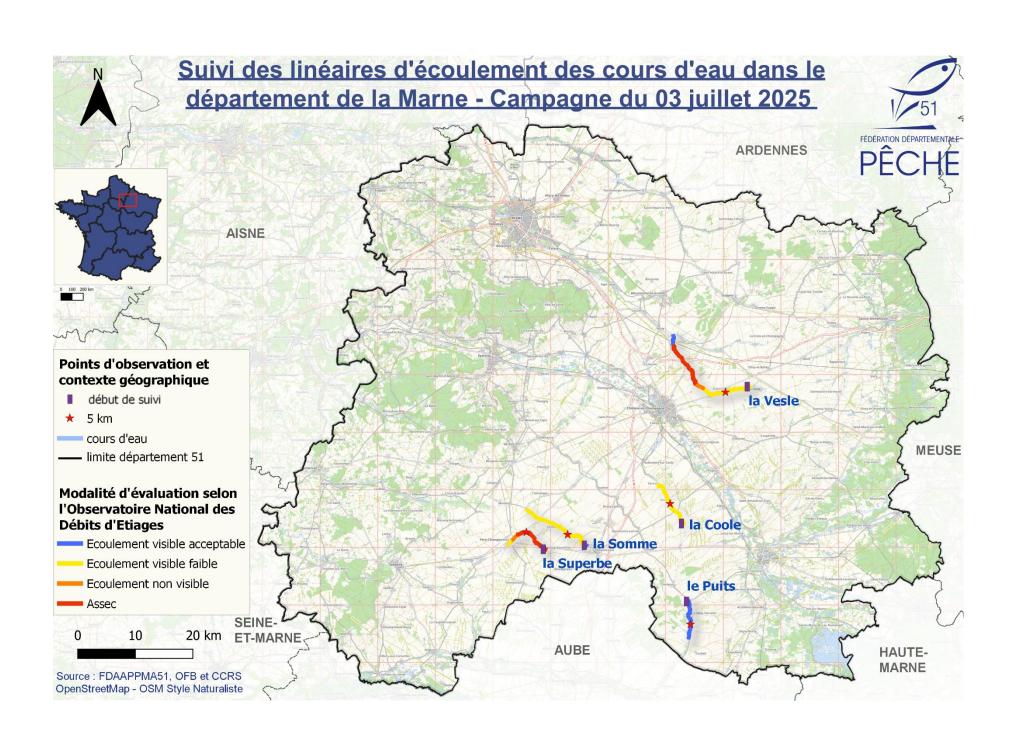


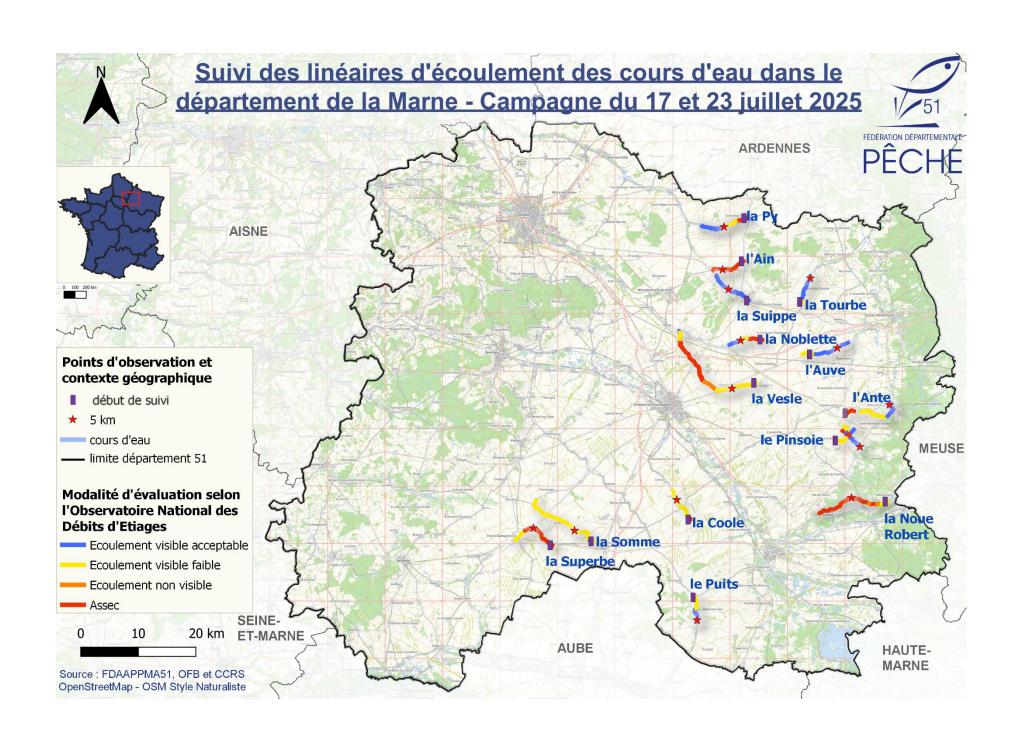


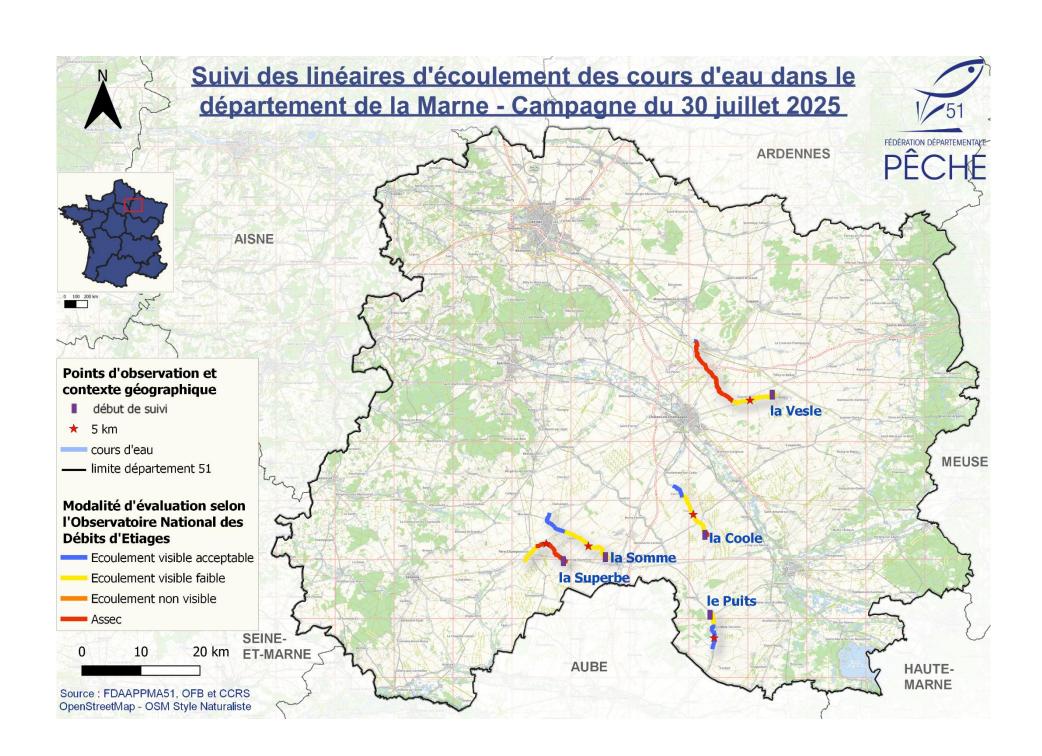
## SUIVI DES LINÉAIRES D'ÉCOULEMENT : CAMPAGNES DU :

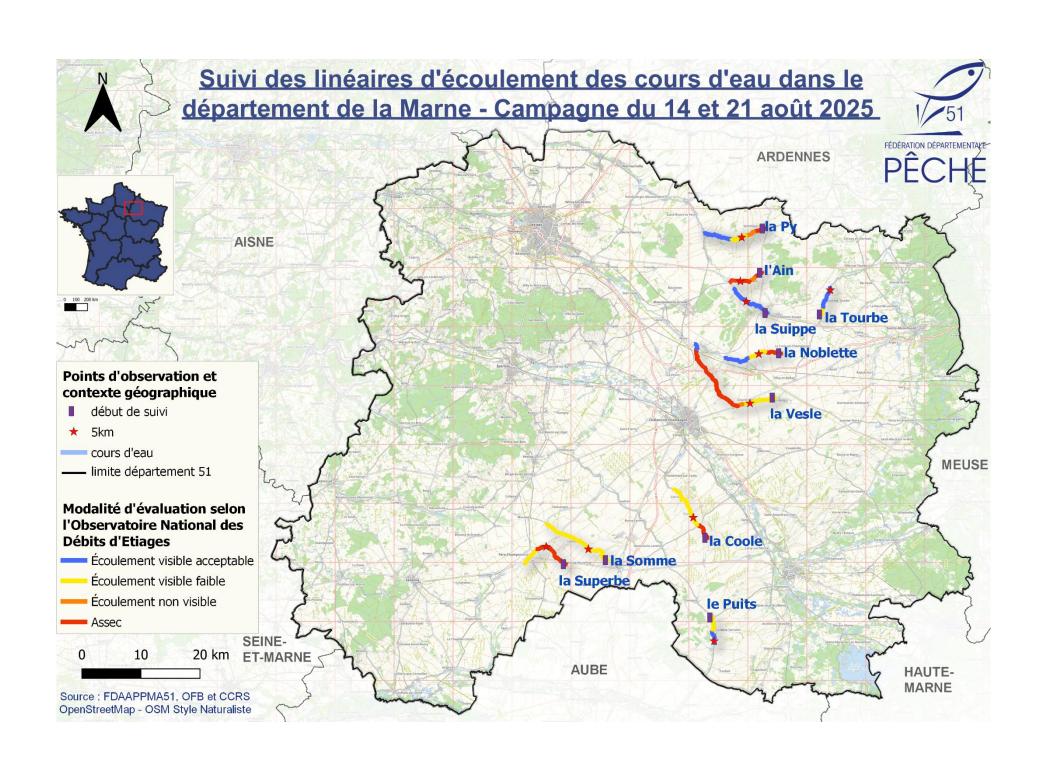
<u>17 & 23/06/2025 - 03/07/2025 - 17 & 23/07/2025 -</u> <u>30/07/2025 - 14 & 21/08/2025 - 26/08/2025 - 03/09/2025 -</u> 15 & 24/09/2025 - 29/09 & 01/10/2025 La Fédération de la Marne pour la pêche et la protection du milieu aquatique effectue des suivis tous les 15 jours (± 3 jours) sur 5 cours d'eau que sont : la Vesle, la Coole, le Puits, la Somme et la Superbe. L'OFB et la CCRS effectuent leurs suivis sur 9 autres cours d'eau additionnels et cela une fois par mois, autour du 23 (± 3 jours), en complémentarité au suivi du réseau ONDE. Ces cours d'eau sont, pour l'OFB, les suivants : l'Ante, l'Auve, la Noue Robert (le Flançon) et le Pinsoie. Pour la CCRS : l'Ain, la Noblette, la Py, la Suippe et la Tourbe. Ce suivi s'étend du 15 juin 2025 au 01 octobre 2025.











À partir du mois d'août, il a été décidé d'ajouter 11 cours d'eau au réseau de suivi des linéaires d'écoulement de l'OFB : le Biard, le Canal de la Noue de Barbara, le Fossé 01 du cul de la Noue, le Linthelles, la Maurienne, le Petit Canal, le ruisseau de la Pelle, le Rû du Salon et ses affluents (le ruisseau de Couchis, le ruisseau des Roises) et la Soude.

À l'échelle du département, nous avons fait le choix de représenter le Canal de la Noue de Barbara, le ruisseau de Couchis, le ruisseau des Roises, le Fossé 01 du cul de la Noue et le Petit Canal sous le nom de Rû du Salon pour une meilleure lisibilité.

